

ABIES

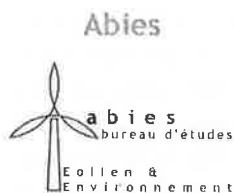
Bureau d'études Energie et Environnement

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BOULOC (31)

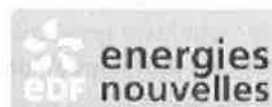


ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Juillet 2009



EDF EN France



pour le compte de la SAS Centrale
Photovoltaïque de Bouloc

ABIES 7 avenue du général Sarrail 31290 Villefranche-de-Lauragais

Téléphone: 05 61 816 900 - Télécopie: 05 61 816 896 - Abiesbe@wanadoo.fr - www.abiesbe.com

Sarl au capital de 172 800 euros - RCS : 448 691 147 Toulouse - Code NAF : 742C

Centrale photovoltaïque

**(Installation de production d'électricité pour le réseau
électrique national par l'exploitation de l'énergie du soleil)**

de Bouloc

10,15 MWc de structures

photovoltaïques fixes

Département de la Haute-Garonne

Etude d'Impact sur l'Environnement

Juillet 2009

Sommaire

A- RESUME NON TECHNIQUE.....	7
A1- CADRE GENERAL	8
A2- ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT	9
A3- LE PROJET	11
A4- IMPACTS ET MESURES COMPENSATOIRES.....	12
A5- CONCLUSION	13
B- PREAMBULE.....	15
B1- CONTEXTE LEGISLATIF	16
<i>B1.1. Contexte général</i>	16
<i>B1.2. Permis de construire</i>	16
<i>B1.3. Autres autorisations</i>	17
<i>B1.4. Etude d'impact</i>	17
<i>B1.5. Autres textes</i>	18
B2- CADRE GEOGRAPHIQUE	18
B3- L'AIRES D'ETUDE	19
B4- LES ACTEURS DU PROJET	22
C- ANALYSE DES METHODES EMPLOYEES	25
C1- ANALYSE DES METHODES DE PREVISION	26
C2- ANALYSE DES DIFFICULTES RENCONTREES	26
D- ETAT INITIAL	29
D1- MILIEU PHYSIQUE	30
<i>D1.1. Introduction</i>	30
<i>D1.2. Contexte géologique et topologique</i>	30
<i>D1.3. Contexte hydrologique et hydrogéologique</i>	33
<i>D1.4. Climatologie</i>	37
<i>D1.5. Risques naturels et anthropiques</i>	42
<i>D1.6. Synthèse sur le milieu physique</i>	45
D2- MILIEU NATUREL	46
<i>D2.1. Les milieux naturels remarquables</i>	46
<i>D2.2. Flore et habitats</i>	48
<i>D2.3. Avifaune</i>	60
<i>D2.4. Reste de la Faune</i>	67
<i>D2.5. Chasse</i>	70
<i>D2.6. Synthèse sur le milieu naturel</i>	70
D3- MILIEU HUMAIN	72
<i>D3.1. Contexte socio-economique</i>	72
<i>D3.2. Occupation du sol</i>	75
<i>D3.3. Le milieu sonore</i>	77
<i>D3.4. Synthèse sur le milieu humain</i>	78
D4- LE PAYSAGE	79
<i>D4.1. Le contexte paysager</i>	79
<i>D4.2. Les unités paysagères</i>	87

D4.3. Perceptions sociales du paysage autour du site	94
D4.4. Synthèse paysagère.....	100
D4.5. Eléments de perception visuelle du site	101
D4.6. Conclusion et préconisations.....	104
D5- SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL	105
E- LE PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BOULOC.....	107
E1- LES ENERGIES RENOUVELABLES	108
E2- CHOIX DE LA LOCALISATION	111
E2.1. Principes généraux d'implantation des centrales photovoltaïques.....	111
E2.2. Choix de la localisation du projet photovoltaïque	112
E3- LE PROJET ET SES COMPOSANTES	114
E3.1. Le chantier	114
E3.2. L'accès au site.....	116
E3.3. Fermeture du site	117
E3.4. Le raccordement de la centrale au réseau	118
Les composantes techniques.....	119
E3.5. Zones tampons.....	125
E3.6. Production estimée.....	125
E3.7. équipements annexes.....	125
E3.8. Choix et évolution du projet.....	127
E4- LA PHASE OPERATIONNELLE	129
E5- LA COMMUNICATION / CONCERTATION AUTOUR DU PROJET	129
E6- LE PROJET EN BREF	130
F- ANALYSE DES EFFETS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT.....	131
F1- IMPACTS SUR LE MILIEU PHYSIQUE.....	132
F1.1. Chantier d'installation de la centrale	132
F1.2. Impact sur l'hydrologie, la géologie et l'hydrogéologie.....	133
F1.3. Impact de l'utilisation de la technologie CdTe et évaluation des risques de dysfonctionnement.....	134
F1.4. Synthèse des impacts sur le milieu physique	136
F2- IMPACTS SUR LE MILIEU NATUREL	137
F2.1. Impacts sur les milieux naturels d'intérêt	137
F2.2. Impacts sur la flore et les habitats	137
F2.3. Impacts sur la faune	138
F2.4. Impacts sur la chasse	139
F2.5. Conclusions des impacts sur le milieu naturel.....	140
F3- IMPACTS SUR LE MILIEU HUMAIN	141
F3.1. Impact économique	141
F3.2. Impact sur les activités humaines.....	142
F4- IMPACTS PAYSAGERS	146
F4.1. Impacts lointains	146
F4.2. Impacts proches	146
F5- DEMANTELEMENT DE LA CENTRALE	155
F6- CONCLUSIONS GENERALES SUR LES IMPACTS.....	157
G- EFFETS DU PROJET DE BOULOC SUR LA SANTE.....	159
G1- LIES A LA POLLUTION DE L'AIR	160
G1.1. Production des modules de la centrale de Bouloc.....	161
G1.2. Fonctionnement des modules utilisés à Bouloc	162
G1.3. Recyclage des modules de Bouloc	162
G2- LIES AUX NUISANCES DE PROXIMITE DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BOULOC.....	163
G3- ETUDE DES DANGERS DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE BOULOC.....	163

G3.1. La réglementation.....	163
G3.2. Les principaux dangers.....	163
G3.3. Etude de dangers	164
G3.4. Danger pour le personnel d'installation et de maintenance, le public et les riverains de la centrale photovoltaïque de Bouloc	166
G4- CONCLUSIONS SUR LES EFFETS SUR LA SANTE DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE	167
H- DESCRIPTION DES MESURES	169
H1- PRESERVATION DU MILIEU PHYSIQUE.....	170
H2- PRESERVATION DU MILIEU NATUREL	171
H2.1. Préservation de la flore et des habitats	171
H2.2. Préservation de la faune	172
H2.3. Chasse.....	173
H3- PRESERVATION DU MILIEU HUMAIN	175
H4- PRESERVATION DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE	177
H5- COUT DES MESURES COMPENSATOIRES	179

Liste des illustrations

Liste des cartes

Carte 1 : Aire d'implantation possible du projet photovoltaïque de Bouloc.....	9
Carte 2 : Implantation du projet photovoltaïque de Bouloc.....	11
Carte 3 : Aire d'étude du projet de centrale photovoltaïque de Bouloc.....	20
Carte 4 : Aire d'implantation possible du projet photovoltaïque.....	21
Carte 5 : La géologie de l'aire d'étude et de ses environs.....	31
Carte 6 : Carte géologique de l'aire d'implantation possible, commune de Bouloc. Source : InfoTerre (BRGM).	31
Carte 7 : Relevé topographique et informations sur la pente.....	33
Carte 8 : Localisation des principaux cours d'eau, source IGN, géoportail.....	34
Carte 9 : Localisation des principales lignes d'écoulements (Source G2C Environnement).....	34
Carte 10 : Localisation des sondages (Source G2C Environnement).....	35
Carte 11 : Densité de foudroiement en France.....	40
Carte 12 : Localisation du risque « séisme ».....	42
Carte 13 : Cartographie des habitats.....	56
Carte 14 : Cartographie des enjeux concernant les habitats.....	59
Carte 15 : Localisation des zones de sensibilité pour l'avifaune.....	67
Carte 16: Topographie et hydrographie de la zone d'étude (en noir, les axes de coupe présentées ci-après).	81
Carte 17 : Occupation du sol de la zone d'étude.....	84
Carte 18 : Les unités paysagères de la zone d'étude.....	87
Carte 19 : Le patrimoine réglementé sur la zone d'étude.....	96
Carte 20 : Répartition de l'habitat en dehors des vallées (sur les terrasses et les collines).....	97
Carte 21 : Carte et photo aérienne de l'aire d'implantation possible montrant la fermeture des abords du site et les points de vue des photos ci-après.	102
Carte 22 : Potentiel photovoltaïque en Europe : le Frontonnais est situé dans la zone à irradiation globale supérieure à 1500 kWh/m ² par an (sur des surfaces dont l'orientation est optimale).....	112
Carte 23 : Ensoleillement horizontal (et non sur une surface à orientation optimale) en France.....	113
Carte 24 : Principaux axes de communication autour de l'aire d'implantation possible.....	116
Carte 25 : Localisation de l'accès de la centrale.....	117
Carte 26 : Principe (indicatif) des deux options de raccordement électrique de la centrale.	119
Carte 27 : Implantation préliminaire.....	127
Carte 28 : Implantation du projet photovoltaïque de Bouloc.....	128
Carte 29 : Fossés existants (en rouge) et à créer (en bleu) – Source G2C Environnement.....	134
Carte 30 : Localisation des trois prises de vue (numérotées) par rapport à l'implantation du projet.....	147
Carte 31 : Localisation des prises de vue proches (numérotées) par rapport à la carte d'implantation.....	147
Carte 32 : Lieu d'implantation de la haie.....	177

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résultats des sondages (Source G2C Environnement).....	36
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des espèces d'oiseaux observées.....	64
Tableau 3 : Présentation du contexte socio-économique	72
Tableau 4 : Caractéristiques des modules utilisés	121
Tableau 5 : Caractéristiques des structures utilisées dans le cadre du projet	121
Tableau 6 : Les impacts du chantier.....	132
Tableau 7 : Tableau des impacts qualitatifs potentiels	136
Tableau 8 : Résumé des mesures préventives, réductrices, compensatoires ou d'accompagnement des impacts proposées.....	180

Liste des photographies

Photo 1 : L'élevage bovin de l'aire d'implantation possible.....	74
Photo 2 : Friche à proximité de l'aire d'étude.....	75
Photo 3 : Vue depuis Montjoire sur l'ensemble des collines.....	80
Photo 4 : La vallée du Tarn depuis Montjoire.....	80
Photo 5 : Au loin, la vallée de la Garonne, depuis l'autoroute.....	80
Photo 6 : Les cultures et les vignes limitées par les bois, souvent en limite de terrasses.....	83
Photo 7 : le Moulin de Villemur.....	85
Photo 8 : Vacquiers peut permettre des vues assez lointaines.....	86
Photo 9 : depuis le coteau, vue sur la vallée du Tarn.....	86
Photo 10 : Eurocentre profite des nombreux axes de communication.....	88
Photo 11 : La rencontre entre vallée du Girou et vallée de la Garonne, vers St-Sauveur.....	88
Photo 12 : Vue depuis Montjoire sur l'ensemble des collines molassiques.....	89
Photo 13 : Vue sur Montjoire, repère dans le paysage.....	89
Photo 14 : Vignes, cultures et bois entre Fronton et Bouloc.....	90
Photo 15 : Depuis Villaudric, vue sur le talus de la terrasse, boisé.....	91
Photo 16 : Les cultures et les vignes limitées par les bois, souvent en limite de terrasses.....	92
Photo 17 : Friche vers Villemur.....	92
Photo 18 : Depuis le coteau, vue sur la vallée du Tarn, vers le sud.....	93
Photo 19 : Le Tarn et son coteau, à Villemur.....	93
Photo 20 : L'église de Fronton, Monument Historique inscrit.....	95
Photo 21 : Villaudric, village rue.....	98
Photo 22 : Montjoire, village groupé.....	98
Photo 23 : Villemur-sur-Tarn, village damier (bastide).....	98
Photo 24 : Implantations nouvelles au nord de Bouloc.....	98
Photo 25 : Mitage des espaces autour de Bouloc.....	99
Photo 26 : Vue depuis le nord-est du site (RD63d).....	102
Photo 27 : Vue depuis le sud du site; les arbres masquent les vues.....	102
Photo 28 : Vue vers le site depuis la ferme de Fontaines Basses.....	103
Photo 29 : Vue depuis le lieu-dit Falgarou; la haie au fond est le seul rempart visuel entre la ferme et le projet.....	103
Photo 30 : Vue depuis le site vers le lieu-dit Falgarou, qu'on aperçoit au travers d'une trouée dans la haie. On verra donc bien l'aménagement depuis le lieu-dit.....	103
Photo 31 : La prairie qui constitue le site, avec ses arbres isolés.....	103
Photo 32 : Exemple de centrale photovoltaïque au sol avec la même technologie qu'à Bouloc (centrale d'EDF EN France à Narbonne – Source EDF EN France).....	110
Photos 33, 34, 35 et 36 : Chantier de centrale photovoltaïque au sol utilisant la technologie des panneaux photovoltaïques : Narbonne, Aude (Source - EDF EN France).....	115
Photos 37 et 38 : Futur accès à la centrale photovoltaïque via le chemin de Brugues.....	117
Photo 39 : Exemple du creusement d'une tranchée pour le raccordement électrique.....	118
Photo 40 : Illustration des panneaux installés à Narbonne.....	123

<i>Photo 41 : Photo prise à Narbonne illustrant l'espace inter module de quelques centimètres.....</i>	<i>124</i>
<i>Photo 42 : Des panneaux photovoltaïques similaires à ceux pressentis pour le site de Boulac installés à Narbonne. 124</i>	<i>124</i>
<i>Photo 43 : Exemple d'onduleur 1000 MVA.....</i>	<i>125</i>
<i>Photo 44 : Exemple de poste de livraison.....</i>	<i>126</i>
<i>Photo 45 : Coucher de soleil sur les modules de la centrale de Narbonne.....</i>	<i>145</i>

Liste des figures

<i>Figure 1 : coupe interprétative de la composition des sols (Source G2C Environnement).....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 2 : Caractéristiques météorologiques du climat en Haute-Garonne (source Météo France).....</i>	<i>37</i>
<i>Figure 3 : Le vent à Toulouse-Blagnac.....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 4: coupe topographique entre le nord et le sud du site (l'axe de la coupe est présenté en noir sur la carte précédente).</i>	<i>82</i>
<i>Figure 5 : coupe topographique entre l'est et l'ouest du site (l'axe de la coupe est présenté en noir sur la carte précédente).</i>	<i>82</i>
<i>Figure 6 : bloc-diagramme du paysage autour du site à l'échelle lointaine.</i>	<i>100</i>
<i>Figure 7 : bloc-diagramme du paysage autour du site à l'échelle rapprochée.....</i>	<i>101</i>
<i>Figure 8 : Principe de fonctionnement d'une cellule photovoltaïque (source - EDF EN France).....</i>	<i>120</i>
<i>Figure 9 : Principe de raccordement d'une centrale photovoltaïque (Source - EDF EN France)</i>	<i>120</i>
<i>Figure 10 : Vue de face d'une structure porteuse de modules photovoltaïques.....</i>	<i>122</i>
<i>Figure 11 : Une structure photovoltaïque (ne rendant pas compte des espaces inter modules).....</i>	<i>122</i>
<i>Figure 12 : Vue de coupe de deux structures porteuses de modules photovoltaïques.....</i>	<i>123</i>
<i>Figure 13 : Zoom sur les fondations et photo d'une fondation</i>	<i>124</i>
<i>Figure 14 : Diagramme solaire à projection cylindrique : représentation de la course apparente du soleil (tiré de Bardou et al, 1978).....</i>	<i>143</i>
<i>Figure 15 : Rayonnement incident et rayonnement réfléchi dans deux cas opposés.....</i>	<i>144</i>
<i>Figure 16 : Principe du recyclage des modules</i>	<i>156</i>
<i>Figure 17 : Principe de l'aménagement passe-gibier au niveau de la clôture.....</i>	<i>173</i>

A~ RESUME NON TECHNIQUE

A1- CADRE GENERAL

La présente étude d'impact sur l'environnement concerne le projet de centrale photovoltaïque au sol de Boulac dans le nord du département de la Haute-Garonne. Ce projet est localisé sur la commune de Boulac.

La technologie photovoltaïque permet de produire de l'électricité grâce à la lumière du soleil, sans brûler de combustibles fossiles (responsables de la majeure partie de la pollution atmosphérique de notre planète). Il s'agit d'un mode de production d'énergie renouvelable. Les pouvoirs publics français et l'Union Européenne ont instauré des objectifs ambitieux visant à ce que les énergies renouvelables représentent à l'horizon 2020 plus de 23 % de l'énergie totale consommée en France.

Le projet de Boulac consiste en l'implantation de structures photovoltaïques fixes, développant une puissance de 10,15 MWc, qui permettront de produire annuellement près de 12 342 400 kWh.

La centrale qui fait l'objet de la présente étude concerne une emprise de 30 ha.

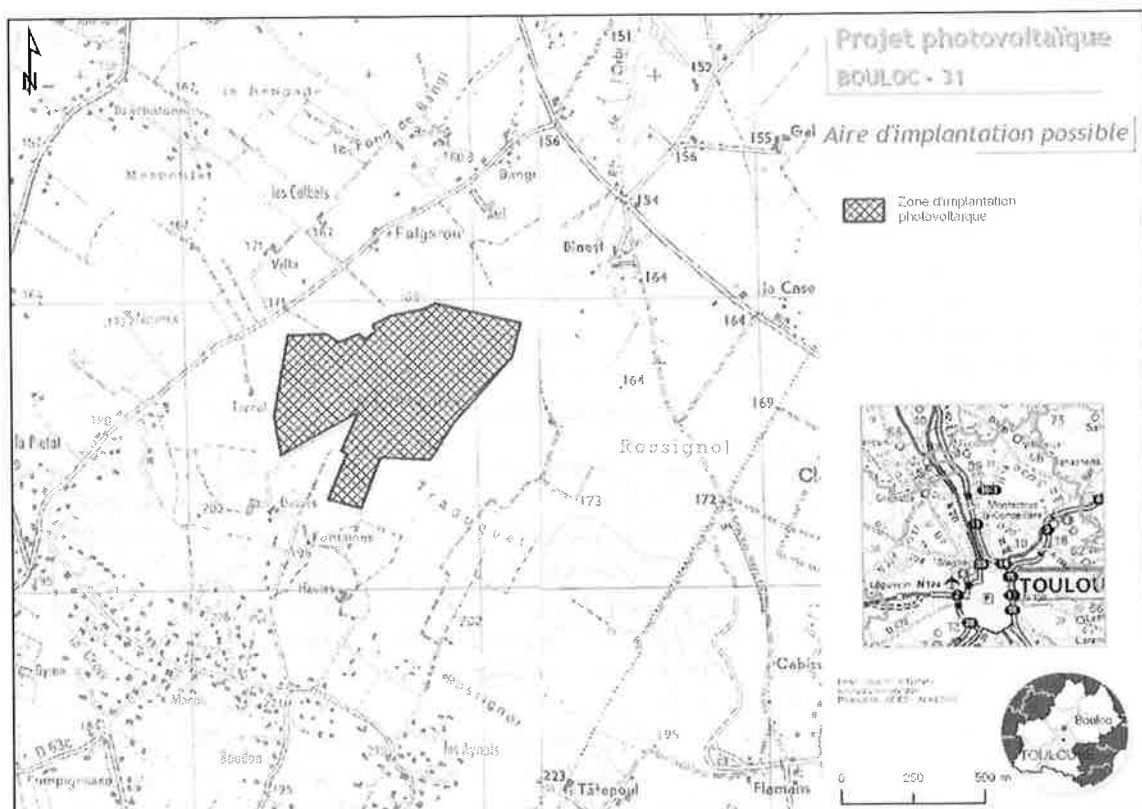
A2- ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT

Présentation du site

L'aire d'implantation possible du projet est située en retrait d'un coteau, avec localement des pentes assez fortes, culminant à environ 100 m au-dessus de la plaine de la Garonne à l'ouest et de la vallée du Girou au sud. L'altitude du site est comprise entre 165 et 190 m.

Les risques d'orage et de foudroiement sont dans la moyenne française ; alors que le climat est de type océanique avec des incursions méditerranéennes et une forte amplitude thermique. Les affinités méditerranéennes du site se retrouvent dans l'ensoleillement généreux, avec 2047 heures par an.

Le site n'est concerné par aucun risque naturel ou technologique particulier.



Carte 1 : Aire d'implantation possible du projet photovoltaïque de Bouloc

Milieu naturel

Aucun milieu naturel d'intérêt ne concerne l'aire d'implantation possible.

Les investigations réalisées sur cette aire d'implantation possible n'ont pas mis en évidence d'enjeu important au niveau de la flore, de la faune ou des habitats.

Au niveau de la flore, trois plantes d'intérêt local ont été identifiées (deux au sein d'un cortège d'espèces humides et une en périphérie).

Concernant les milieux naturels, un fossé et une dépression humides accueillant deux espèces remarquables ainsi qu'une flore de prairie humide, sont relativement intéressants, de même qu'une haie avec des chênes bien développés.

L'avifaune du site est variée, notamment grâce à la présence de lisières et de haies arborées, faisant la liaison entre zones boisées et prairies.

Au niveau de la chasse, il y a un enjeu fort concernant le lièvre ; l'aire d'implantation est ainsi une zone de gagnage importante localement faisant l'objet d'une attention toute particulière de la part des chasseurs locaux.

Milieu humain

La commune de Boulac, et le Frontonnais, sont des zones présentant un dynamisme démographique fort, lié à la proximité et à la progression de l'agglomération toulousaine.

L'aire d'implantation possible concerne des parcelles agricoles de qualité agronomique médiocre qui sont actuellement dévolues au pâturage et à la production de fourrage. Ces parcelles représentent, sur la base des chiffres de 1999, 5 % de la surface agricole utile communale. On observe à l'échelle du Frontonnais une déprise viticole liée à l'arrachage des vignes et une surface en friche globalement importante et qui croît.

Boulac compte peu d'entreprises : la plupart de ses habitants travaillent dans le bassin d'emplois de l'agglomération toulousaine.

La consultation des différents services de l'Etat n'a pas mis en évidence de contraintes majeures vis-à-vis d'un projet d'aménagement photovoltaïque.

Enfin, au niveau sonore, la réglementation sur les bruits de voisinage s'applique ; celle-ci est plus contraignante la nuit que le jour.

Etude paysagère

L'aire d'implantation possible est située au cœur de l'unité paysagère du Frontonnais et de ses terrasses, caractérisée par une occupation du sol variée (vignes, cultures et bois).

Cette occupation du sol ainsi que la position de certains bois sur les talus entre les terrasses conditionnent les vues vers le site, qui est presque complètement cerné d'arbres d'une quinzaine de mètres de haut.

La visibilité vers le site sera donc très fortement réduite. Seuls les abords immédiats (fermes de Fontaines Basses et Falgarou) verront l'aménagement.

Des secteurs plus lointains, comme les points hauts de Vacquiers, Montjoire ou le coteau du Tarn au-dessus de Villemur, peuvent aussi percevoir le site malgré la distance, lorsque les conditions de visibilité sont particulièrement bonnes.

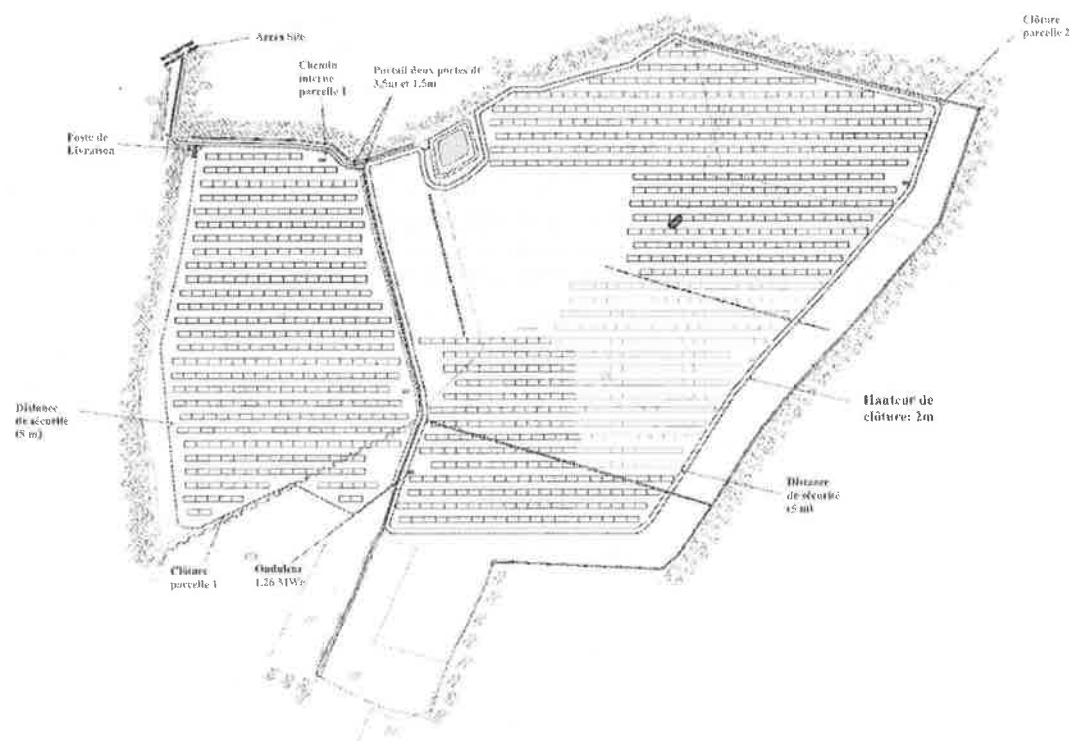
Le patrimoine réglementaire est peu dense autour du site. Aucun monument protégé n'aura de vues sur le site et aucune covisibilité ne sera possible.

A3- LE PROJET

Le projet solaire de Bouloc porte sur l'installation d'une centrale photovoltaïque de 10,15 MWc sur 30 ha environ. Les conditions sont réunies localement, notamment au niveau de l'ensoleillement et des contraintes limitées, pour installer une centrale de production d'électricité utilisant le principe photovoltaïque de conversion de la lumière en électricité.

La technologie employée est celle de panneaux photovoltaïques fixes en Tellure de Cadmium. Cette technologie est éprouvée et offre des rendements importants et une très bonne fiabilité.

La centrale sera composée de 1400 structures portant un total de 140 000 modules de 72,5 Wc chacun. La centrale sera entièrement clôturée et comportera également 7 onduleurs et un poste de livraison. Celui-ci sera raccordé en souterrain vers le poste source d'Ondes (ou éventuellement celui de Villemur-sur-Tarn), à environ 10 km.



Carte 2 : Implantation du projet photovoltaïque de Bouloc

Afin de tenir compte des enjeux mis en avant lors des premières expertises sur la faune et la flore, la centrale photovoltaïque a été scindée en deux parties pour qu'un corridor permettant le passage de la grande faune soit maintenu. Il s'agit également d'un alignement d'arbres intéressant pour la faune reproductrice.

La production électrique prévue du parc photovoltaïque est de plus de 12 342 400 kWh par an, soit la consommation électrique domestique (hors chauffage) d'environ 5 600 foyers.

En phase opérationnelle, la gestion de l'électricité se fera à distance, avec des interventions ponctuelles de maintenance de la part des techniciens d'EDF EN France. Les tâches comme le gardiennage et l'entretien de la végétation seront dans la mesure du possible confiées à des prestataires locaux.

A4- IMPACTS ET MESURES COMPENSATOIRES

Milieu physique

Les impacts sur le milieu physique sont avant tout liés à la phase de chantier. Une conduite respectueuse de cette phase et le respect d'un certain nombre de règles de bon sens permettront de limiter la grande majorité de ces impacts. Les impacts potentiels sont le bruit, la poussière soulevée par les engins et les pollutions liées à la présence des machines.

En phase d'exploitation, le site fera l'objet d'une gestion en prairie afin de maintenir le couvert végétal. Celui-ci permettra d'éviter les problèmes liés au ruissellement.

La continuité hydraulique sera maintenue par le creusement de deux nouveaux fossés.

Milieu naturel

Il n'y aura pas d'impact sur les milieux naturels d'intérêt étant donnés leurs éloignements et les espèces associées.

L'impact sur la flore et les milieux naturels sera faible : sur les deux milieux naturels patrimoniaux présents, l'un est préservé par l'implantation (au sein d'un corridor). L'autre, les zones de prairie humide (fossés et dépression humide) seront si possibles conservés en l'état. Si, pour des raisons techniques, la dépression ne peut être préservée, un milieu sera recréé à l'identique en marge du projet. Pour les fossés, le linéaire restera stable à l'échelle du site et les milieux humides pourront donc se recréés dans les nouveaux fossés.

Le site, lors de la phase d'exploitation, fera l'objet d'une gestion agricole.

Concernant la faune, les impacts seront faibles durant la phase de travaux, tant que ceux-ci ne démarrent pas au cours de la période de reproduction. La centrale sera scindée en deux afin de mettre en place un corridor permettant le passage de la grande faune.

Au niveau cynégétique, l'aire d'implantation est un site favorable au lièvre et le projet pourrait avoir un impact négatif sur la population locale. Des passes-faunes seront mis en place pour le passage des petits animaux et une mesure compensatoire d'ouverture de milieu sera mise en place pour le lièvre.

Milieu humain

Il y aura un impact sur l'agriculture car l'emprise du projet ne pourra plus être considérée comme terrain agricole. On peut toutefois modérer cet impact de par la médiocre qualité des terres concernées et la situation bien particulière de l'exploitation : fin d'activité sans repreneur, avec des travaux coûteux de mise aux normes à prévoir.

L'expertise conduite sur les impacts agricoles du projet confirme cela : « Avec ou sans le projet de centrale au sol, la poursuite d'une activité agricole économiquement viable, basée sur ces parcelles, est inenvisageable. La principale raison en est la faible à très faible fertilité de cette zone qui cumule : acidité, battance, hydromorphie, sécheresse, faible réserve utile. La convergence de ces conditions défavorables rend cette zone impropre à la culture de céréales à paille, de protéagineux et même de vigne (implantée pendant plusieurs années sur le site sans succès). »

Une valorisation agronomique de la strate herbacée de la centrale est par ailleurs prévue avec la mise en place d'une prairie de fauche.

L'impact du projet sur l'emploi sera globalement positif, de même que sur l'activité locale.

Le chantier d'installation du parc photovoltaïque sera source d'activités pendant plusieurs mois.

Enfin des retombées importantes en termes de taxe professionnelle (ou taxe de remplacement) sont à attendre pour la commune de Boulloc, le département de la Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées.

Paysage

Les impacts paysagers de la centrale photovoltaïque de Boulloc seront globalement faibles.

Les impacts lointains notamment au niveau des monuments historiques ou sites protégés des alentours seront nuls. Les impacts visuels proches seront essentiellement localisés aux abords immédiats du site, et notamment au sud de la centrale photovoltaïque, au niveau des deux habitations du lieu-dit des Fontaines.



Simulation du projet depuis le lieu-dit des Fontaines.

La centrale, ceinturée par des bois, n'offrira quasiment aucune vue proche. Seules des perceptions lointaines, ponctuelles et dépendantes des conditions de visibilité sont à envisager, à un minimum de 5 km, aux rares endroits où il n'y a pas de masque.

A5- CONCLUSION

Dans le contexte d'un renchérissement des hydrocarbures et de la lutte contre le changement climatique, le projet photovoltaïque de Boulloc permettra de produire plus de 12,35 millions de kWh par an en se substituant à des productions émettrices de gaz à effet de serre. Ce projet s'appuie sur une technologie de pointe et bénéficiera à l'économie locale.

Les conditions sont réunies à Boulloc pour accueillir cette centrale photovoltaïque qui profitera d'un ensoleillement favorable, sur un site où les visibilités seront très fortement atténuées de par les écrans boisés. Les impacts principaux du projet portent sur le milieu naturel (dont gibier) et l'agriculture, mais des mesures permettront de les minimiser.